



N°1
21/02/2017



Animateurs filières

Céréales à paille

Philippe PENICHOU

FREDON Limousin

ppenichou@fredon-limousin.fr

Suppléance : **CDA 87**

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Maïs

Valérie LACORRE / **CDA 87**

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Suppléance : **FREDON Limousin**

ppenichou@fredon-limousin.fr

Oléagineux

Valérie LACORRE / **CDA 87**

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Suppléance : **FREDON Limousin**

ppenichou@fredon-limousin.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
«extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Grandes cultures – Edition
Limousin N°1 du
21/02/2017»**



Edition **Limousin**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Colza

- **Charançon de la tige du colza** : le risque est élevé car les colzas entrent dans le stade de sensibilité. Surveillez vos parcelles même si la météo de cette semaine est moins favorable aux vols.
- **Méligèthes** : le risque est faible car les colzas n'ont pas atteint les stades sensibles D1/D2.

Dans ce document, les codes de l'échelle BBCH seront systématiquement indiqués entre parenthèses, aux côtés du stade traditionnellement employé.

Colza

Ce printemps, le réseau d'observations du colza est constitué de 11 parcelles : 7 en Haute-Vienne, 3 en Creuse et 1 en Corrèze.

• Stades phénologiques et observations du réseau


Cette semaine, 6 parcelles du réseau ont été observées :

- 83% sont au stade « reprise de végétation » (C1/30)
- 17% sont au stade « entre nœuds visibles » (C2/31)





	Date de semis	Variété	Stade	Méligèthes (cuvette)	Charançon tige du chou (cuvette)	Charançon tige du colza (cuvette)	Baris (Cuvette)
23-Saint Julien La Genete	22/08/2016	DK Exprit		Parcelle non observée			
23-Soumans	26/08/2016	ES Mambo		Parcelle non observée			
87-Rancon	31/08/2016	DK Impérial	C1	2	10	1	0
87-Bussière Boffy	08/09/2016	KWS Cristiano	C1	0	0	0	0
87-Nexon	13/09/2016	KWS Cristiano	C1	4	3	0	0
87-Berneuil	13/09/2016	Atlétick	C2	0	6	14	0
87-Peyrat De Bellac	14/09/2016	KWS Cristiano		Parcelle non observée			
87-Vicq/Breuil	17/09/2016	Véritas		Parcelle non observée			
23-Noth	19/09/2016	Diffusion	C1	0	4	3	0
87-Limoges	20/09/2016	DK Impérial	C1				
19-Objat	26/09/2016	DK Explicit		Parcelle non observée			

• Le charançon de la tige du colza

 **Charançons de la tige : attention aux confusions !**

ATTENTION : ne pas confondre le charançon de la tige du colza et le charançon de la tige du chou qui lui n'est pas nuisible au colza.
La différence n'est visible que sur les insectes secs, donc attention à ne pas déterminer trop rapidement les insectes.

Le charançon de la tige du colza Le plus gros, forme ovale et couleur grise, <u>extrémités</u> des pattes noires		NUISIBLE
Le charançon de la tige du chou Plus petit, corps noir, <u>extrémités</u> des pattes rouges		NON NUISIBLE

Photos : [Terres Inovia](#)

Observations du réseau : cette semaine, 1 charançon de la tige du colza a été piégé sur la parcelle de Rancon (87), 14 sur celle de Berneuil (87) et 3 sur celle de Noth (23).

Données de modélisation : l'outil Expert (Terres Inovia) annonce le démarrage du vol des charançons du colza et du chou au 15/02/2017. D'après Expert, à ce jour (21/02/2017), 66% des vols seraient survenus (selon données météorologiques de Châteauroux).

Période de risque : elle conjugue la présence de femelles aptes à pondre avec celle de tiges tendres :

- Le risque pour la plante débute dès l'apparition des premiers entre-nœuds (passage de C1 à C2) et se poursuit jusqu'au stade E (boutons floraux séparés).
- Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les premières captures significatives.

Seuil indicatif de risque : il n'existe pas de seuil pour le charançon de la tige du colza. Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, sa seule présence dans les parcelles constitue un risque. La nuisibilité est due au dépôt des œufs dans les tiges en croissance provoquant leur déformation et surtout leur éclatement sur toute la longueur.

Évaluation du risque

Le risque est élevé car les colzas entrent dans le stade de sensibilité. Surveillez vos parcelles même si la météo de cette semaine est moins favorable aux vols.

- **Méligèthes**

Observations du réseau : des méligèthes (2 à 4) ont été piégés dans les parcelles de Nexon et Rancon (87).

Données de modélisation : l'outil Expert (Terres Inovia) ne signale pas le démarrage de l'activité des méligèthes (selon données météorologiques de Châteauroux).

Période de risque : du stade D1 (dégagement des boutons) au stade F1 (premières fleurs ouvertes).

Évaluation du risque

Le risque est faible car les colzas n'ont pas atteint les stades sensibles D1/D2.

Prochain bulletin : le mardi 28 février 2017

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Zone Limousin sont les suivantes : la FREDON Limousin, les Chambres d'Agriculture 19, 23 et 87 et NATEA Agriculture.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "